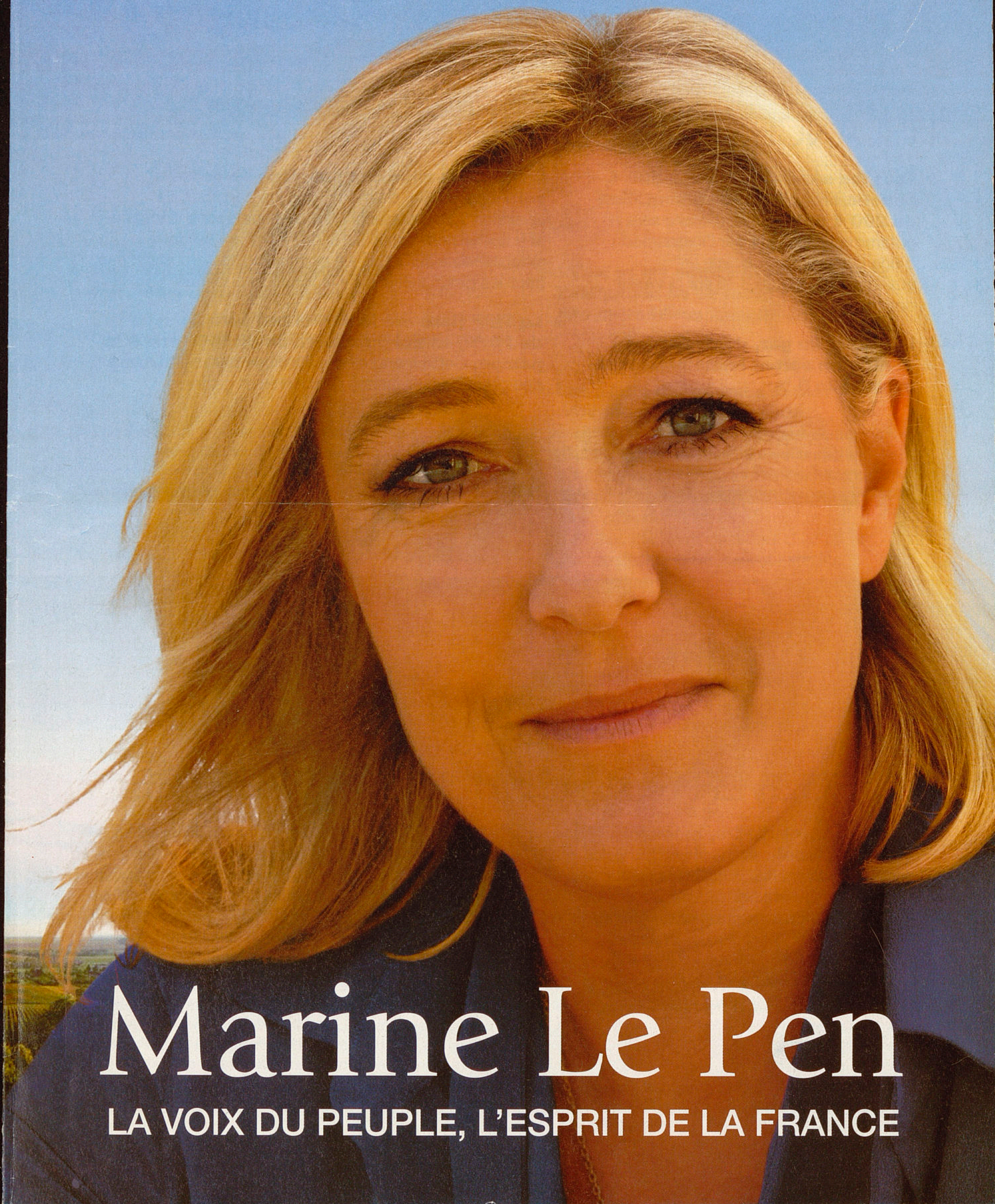
24/3/2012 rue des Pyrénées

MON PROJET | POUR LA FRANCE ET LES FRANÇAIS



Marine Le Pen

LA VOIX DU PEUPLE, L'ESPRIT DE LA FRANCE



POUVOIR D'ACHAT

RELANCE DE L'ÉCONOMIE

▶ **Tous les salaires jusqu'à 1 500 € bénéficieront d'une augmentation de 200 € nets.** Cette mesure sera notamment financée par l'instauration d'une Contribution sociale aux importations de 3 % sur la valeur des biens importés.

▶ **Les tarifs du gaz, de l'électricité et du train seront immédiatement baissés de 5 %.**

▶ **La revalorisation des pensions de retraite sera effectuée**, de même que les pensions de reversion versées au conjoint de la personne décédée, et actuellement fixées à 18 720 € par an, seront rehaussées à 30 000 €. Le point d'indice sera revalorisé pour les petits salaires de la fonction publique.

▶ **La TIPP (taxe sur le carburant) sera baissée de 20 %, ce qui diminuera de 12 % le prix à la pompe.** Cette mesure sera financée par une taxation des grandes entreprises pétrolières et gazières.

▶ **Le minimum vieillesse, rebaptisé « Allocation de solidarité aux personnes âgées », doit être réservé prioritairement aux Français** et faire l'objet d'une revalorisation annuelle au moins égale à celle de l'inflation.

▶ **Pour protéger les consommateurs, les taux des crédits à la consommation et des crédits immobiliers seront encadrés** par la loi, de même que les taux d'usure pour empêcher les organismes de crédit de prêter à des taux exorbitants.



EURO

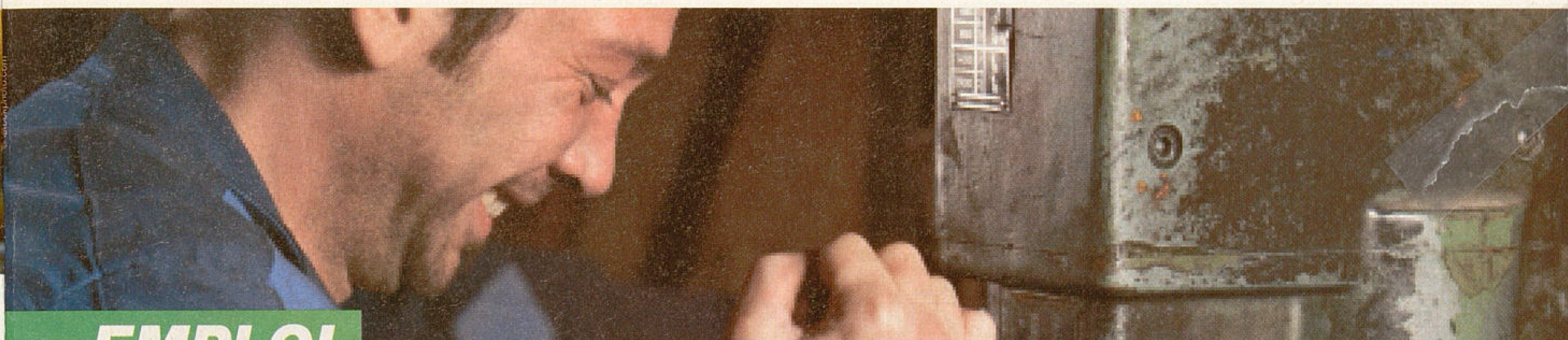
RETROUVER NOTRE LIBERTÉ MONÉTAIRE

▶ **Depuis 10 ans, l'euro, monnaie unique, n'a tenu aucune de ses promesses. Son bilan est sans appel : explosion des prix, chômage, délocalisations, dette.** La France doit préparer, avec ses partenaires européens, l'évolution de l'euro, qui deviendrait une monnaie commune, coexistant avec le franc, qui serait rétabli. Ce dispositif, proposé aux Français dans le cadre d'un référendum, permettrait d'oxygéner notre économie et de retrouver la voie de la prospérité.

▶ **La France s'est déjà endettée de 60 milliards d'euros pour renflouer la Grèce, l'Irlande et le Portugal.** Elle vient de s'engager pour 143 milliards d'euros dans le cadre du MES (Mécanisme européen de stabilité).

▶ **Rester dans l'euro, c'est se condamner à « mourir à petit feu », selon l'expression d'un économiste.** En effet, il n'existe que deux moyens de retrouver la compétitivité : soit baisser les salaires et déconstruire le système de protection sociale, c'est le choix de l'UMPS ; soit agir sur notre monnaie en refusant les plans dramatiques d'austérité sociale, c'est le choix de Marine Le Pen.

▶ **Il conviendra d'adopter des mesures de contrôle des mouvements de spéculation des capitaux.** Les banques de dépôt feront l'objet d'une nationalisation partielle aussi longtemps que nécessaire pour assainir les pratiques bancaires et sécuriser l'épargne des Français.



EMPLOI

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET COMMERCES : LE PATRIOTISME ÉCONOMIQUE

- **Une protection intelligente aux frontières sera mise en œuvre** pour lutter contre la concurrence déloyale des pays à très bas coût de main-d'œuvre et les délocalisations qui en sont la conséquence.

> ▶ La priorité sera donnée dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et de la ruralité au maintien et au développement du petit commerce en zones rurales.
>
> ▶ Une administration exclusivement dédiée aux TPE/PME sera créée pour simplifier la bureaucratie dont sont victimes nos entrepreneurs.
>
> ▶ L'apprentissage dès 14 ans sera rétabli.

- **L'État et les administrations auront l'obligation de se fournir auprès des entreprises françaises** (grande loi « Achetons français »).

- **Les petits commerces seront défendus contre la grande distribution : une action sera engagée par l'État au niveau des centrales d'achat pour rétablir un équilibre entre le commerce indépendant et la grande distribution.** Les liens d'exclusivité entre centrales d'achat et grands distributeurs seront interdits.



DETTE

SE LIBÉRER DES MARCHÉS FINANCIERS

- **Le monopole des banques sera supprimé en déprivatisant l'argent public.** La Banque de France pourra ainsi prêter au Trésor public sans intérêts.
En 40 ans, la France a versé 1 400 milliards d'euros d'intérêts aux marchés financiers alors que nous avons 1 700 milliards d'euros de dette.

- **Le train de vie du Pouvoir sera fortement réduit : les dépenses somptuaires, indemnités excessives des élus et avantages injustifiés seront supprimés.** De même, les subventions aux organismes et associations ne relevant pas de l'intérêt général seront remises en cause.

> ▶ **Un plan d'action volontariste sera mis en œuvre pour identifier et réduire drastiquement les dépenses inutiles et néfastes pour le pays :** fraude sociale et fiscale, niches fiscales inefficaces (comme la niche dite « Copé » au bénéfice des grands groupes), coûts de la décentralisation, poids de l'immigration incontrôlée sur les budgets sociaux.



RETRAITE

REVALORISATION DES PENSIONS ET PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE

▶ **Le système de retraite par répartition sera pérennisé grâce à une politique réaliste et ambitieuse.** Retrouver le plein emploi constitue la première exigence, ce qui suppose une rupture totale avec la politique de l'UMPS. La France doit se réarmer face à la mondialisation. Une grande politique nataliste sera préférée à une immigration coûteuse et déstabilisante. La solidarité entre les générations, qui est le socle de notre système de retraites, suppose des nouvelles générations nombreuses, qui feront demain la force de la France.

▶ **La retraite pleine à 40 annuités sera restaurée et l'âge légal de départ en retraite sera ramené à 60 ans**. L'assiette actuelle (les revenus du travail) est trop étroite et pèse sur notre compétitivité. Il convient donc d'élargir cette assiette aux revenus du capital pour financer l'ensemble des prestations qui relèvent du principe de solidarité nationale. Le déséquilibre du système de retraites est en outre lié à un déséquilibre démographique provisoire. Dans cette situation exceptionnelle, l'affectation à la branche vieillesse d'une fraction du produit des droits de douane sociaux et environnementaux qui seront mis en place, permettrait de retrouver l'équilibre.

▶ **Le droit au minimum vieillesse (ASPA, d'un montant mensuel de 750 €) pour les étrangers n'ayant pas travaillé ni cotisé en France pendant au moins dix ans sera supprimé.**

▶ **Une cinquième branche du régime général de la Sécurité sociale dédiée à la dépendance sera créée, consistant à permettre la prise en charge collective de la dépendance, sans que le système ne repose sur des mécanismes assurantiels privés.** Cette cinquième branche se verra confier la responsabilité de l'ensemble des moyens financiers et humains actuellement mis en œuvre par les départements (allocation personnalisée d'autonomie) et les établissements de santé. Elle aura pour mission principale d'améliorer les conditions de prise en charge de la perte d'autonomie et de l'hébergement en établissement médico-social. Elle sera également en charge d'évaluer scientifiquement les besoins liés à la dépendance, afin d'adapter les politiques publiques et les modes de vie et d'organiser la formation à la gestion de la dépendance. À court terme, le reste à charge des personnes dépendantes sera diminué pour permettre à tous de vivre dans la dignité. Une analyse approfondie des besoins liés à la dépendance dans tous les domaines (santé et médecine, urbanisme, architecture, ergonomie, équipements, accès aux services publics, etc.) devra parallèlement être engagée pour être en mesure, à moyen terme, d'adapter les politiques aux évolutions démographiques.

▶ **L'ensemble des professionnels concernés et les aidants familiaux de personnes dépendantes pourront bénéficier de formations spécifiques.**

▶ **L'offre publique de maisons de retraite sera maintenue et développée,** alors qu'actuellement le secteur privé prend une place de plus en plus importante en pratiquant des prix de plus en plus prohibitifs.



FISCALITÉ

PROGRESSIVITÉ ET JUSTICE FISCALE

▶ **La taxe d'habitation, opaque, sera intégrée à l'impôt sur le revenu**, plus juste, sous la forme d'une taxe additionnelle qui sera aussi progressive que l'impôt sur les revenus.

▶ La priorité sera de rendre plus progressif, sans l'alourdir, l'impôt sur le revenu des personnes physiques par la création de nouvelles tranches intermédiaires. **La tranche supérieure de l'Impôt sur le revenu sera portée à 46 %. Ainsi, les classes moyennes paieront moins l'impôt sur le revenu, mais les foyers très aisés le paieront davantage.** La fiscalité des dividendes sera revue pour que les revenus du capital ne soient pas favorisés par rapport aux revenus du travail.

▶ **Un impôt progressif unique sur le patrimoine sera créé, fruit de la fusion entre la taxe foncière et l'Impôt sur la fortune (ISF), sur des bases rénovées assurant la justice fiscale**. Cela permettra de supprimer la taxe foncière actuelle, fondée sur des bases injustes datant de 1970. L'ISF sera donc intégré à cet impôt unique et correspondra à une surtaxe respectant les mêmes taux qu'aujourd'hui.

▶ **Les produits de première nécessité continueront à bénéficier du taux réduit de TVA à 5,5 %.** Mais la TVA peut être rendue plus progressive, de manière à dégager de nouvelles recettes et à répondre à l'objectif prioritaire de justice fiscale. Un taux de TVA majoré sera créé pour les produits de luxe (berlines, joaillerie et cosmétique de luxe entre autres exemples).

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

▶ **Trois taux d'impôt sur les sociétés seront créés : 15 %, 25 % et 34 %. Les taux les plus bas favoriseront les entrepreneurs individuels et les PME.** Les recettes générées seraient réparties de la manière suivante : 2/3 pour le budget de l'État et 1/3 pour le budget des collectivités.

▶ **S'agissant de la fiscalité des entreprises, la fusion de l'IS et de la Contribution économique territoriale (CET) sera mise en œuvre.** En effet, la pression fiscale n'est plus contrôlée entre l'Impôt sur les sociétés (IS) prélevé par l'État et la CET qui finance les collectivités locales (et qui se décompose elle-même entre la Contribution foncière sur les entreprises et la cotisation sur la valeur ajoutée).

▶ L'amortissement des fonds de commerce sera déductible à l'acquisition et taxable à la cession sur plus-value.

▶ Les entrepreneurs individuels bénéficieront du même régime que les sociétés (trois taux progressifs d'impôt sur les sociétés).



IMMIGRATION

INVERSER LA TENDANCE !

- **L'immigration légale sera réduite de 200000 entrées par an à 10000 entrées par an** en privilégiant les talents qui permettront le rayonnement de notre pays et l'innovation.

- **Toute personne qui entre ou se maintient illégalement en France sera expulsée.**

- **Les manifestations de soutien aux clandestins seront interdites. La possibilité, dans le droit français, de régulariser les immigrés clandestins sera supprimée.** Les pompes aspirantes de l'immigration clandestine seront supprimées, telle que l'Aide médicale d'État, réservée aux migrants clandestins et qui leur permet de se faire soigner gratuitement en France.

- **La priorité nationale sera appliquée à tous les Français, quelle que soit leur origine.** Les entreprises se verront incitées à embaucher en priorité, à compétences égales, des personnes ayant la nationalité française. Les administrations respecteront également ce principe, et la liste des emplois dits « de souveraineté » sera élargie, notamment dans les secteurs régaliens où les professions seront réservées aux personnes ayant la nationalité française. Les étrangers qui travaillent et qui cotisent bénéficieront du fruit normal de leurs cotisations.

- **Suppression du droit du sol et réforme en profondeur du Code de la nationalité française.** La naturalisation se mérite et sera soumise à des conditions strictes de présence paisible et prolongée sur le territoire, en situation légale, de maîtrise de la langue française et de preuve d'assimilation. Plus généralement, la double nationalité ne sera plus autorisée en dehors des cas de double nationalité avec un autre pays européen.

- **Les étrangers en situation légale qui ne trouvent pas de travail seront incités à retourner dans leur pays au bout d'un an d'inactivité et leurs cotisations retraites leur seront restituées sous forme de capital.** En matière de logement social, à situation égale, le logement sera d'abord proposé aux personnes ayant la nationalité française. Les allocations familiales seront réservées aux familles dont un parent au moins est français ou européen.

- **Le racisme anti-Français** comme motivation d'un crime ou d'un délit sera considéré comme une circonstance particulièrement aggravante et alourdira donc la peine encourue.

- **Les peines d'emprisonnement prononcées contre des étrangers seront exécutées dans leur pays d'origine** grâce à des accords bilatéraux passés avec les pays dont sont originaires les ressortissants les plus représentés dans les statistiques françaises de la délinquance. Dans tous les cas, rétablissement des expulsions dans leur pays d'origine des étrangers condamnés pénalement.

- **Une politique de coopération renforcée sera mise en œuvre,** notamment avec les pays d'Afrique. Les aides au développement seront subordonnées à une coopération étroite avec les autorités françaises, s'agissant des flux migratoires et des procédures d'expulsion des clandestins vers leur pays d'origine.

SÉCURITÉ

TOLÉRANCE ZÉRO

▶ **Une politique de tolérance zéro sera instaurée sur l'ensemble du territoire national.**

▶ **Les attaques organisées visant les forces de l'ordre, les secours ou les pompiers seront sévèrement réprimées.** Les réseaux de banditisme, de « grands frères » et de caïds seront démantelés. Une pression policière sera exercée sur les bassins de criminalité pour « reprendre le terrain » et une vraie politique de renseignements, aujourd'hui réservée à la lutte antiterroriste, sera développée.

▶ **En cinq ans, les effectifs de police et de gendarmerie supprimés depuis 2005 seront reconstitués.**
De surcroît, les moyens matériels de la police et de la gendarmerie (armes, véhicules, télécommunications,…) seront améliorés. Il convient de stopper la fermeture des brigades de gendarmerie et des commissariats de police et de restaurer les unités EGM et CRS dissoutes.

▶ **Les sanctions seront renforcées contre les délinquants récidivistes.** Plus aucune prestation sociale (aides, logements, RSA, etc.) ne sera versée aux récidivistes délinquants ou criminels justiciables d'une peine d'un an de prison ou plus.

▶ **Le statut des sapeurs-pompiers sera garanti** alors qu'il est menacé par le gouvernement et l'Union européenne.

▶ **La peine de mort sera rétablie, ou la réclusion criminelle à perpétuité réelle sera instaurée.** L'alternative entre ces deux possibilités pour renforcer notre arsenal pénal sera proposée aux Français par référendum. La réclusion à perpétuité aurait un caractère définitif et irréversible, le criminel se trouverait sans possibilité de sortir un jour de prison.

LAÏCITÉ

LA RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE

▶ **La discrimination positive à l'embauche ou à l'accueil de stagiaires, d'étudiants ou d'apprentis sera interdite** dans la fonction publique, les entreprises privées et dans les écoles et institutions d'enseignement financées au moins pour partie par l'argent public.

▶ **Dans la Constitution, le principe suivant sera inscrit : « La République ne reconnaît aucune communauté. »**

▶ **Tout financement par les collectivités locales de lieux de culte ou d'activités cultuelles sera interdit. La loi de 1905 sera fermement appliquée.** Les fidèles devront construire leurs lieux de culte avec leur propre argent, quelle que soit la religion concernée. Afin de limiter toute infiltration d'une idéologie politico-religieuse, il ne sera pas possible non plus de faire appel à de l'argent provenant de pays étrangers.

▶ **Les signes religieux ostentatoires seront interdits pour les agents comme pour les usagers du service public.**

JUSTICE

INDÉPENDANCE ET FERMETÉ

▶ **Le budget de la Justice sera revalorisé de 25 % en cinq ans:** il est impératif de donner à la Justice les moyens de ses missions.

▶ **Les peines de prison, prévues par le Code pénal et prononcées par les tribunaux seront effectivement appliquées.** Les remises automatiques de peine seront supprimées.

▶ **Une vraie place sera donnée à la victime dans le processus judiciaire.** Celle-ci est trop souvent niée, méprisée et oubliée.

▶ **Le nombre de magistrats sera revu à la hausse afin de rendre la Justice plus rapide, et donc plus juste.** La France doit viser le ratio de 20 magistrats pour 100000 habitants en 2017, contre 12 pour 100000 aujourd'hui.

▶ **Un vaste plan carcéral sera adopté afin de créer, dans les plus brefs délais, 40000 nouvelles places de prison.** Il s'agit là d'une mesure de bonne administration, d'un impératif humanitaire, mais aussi d'un préalable à toute politique d'application des peines. Avec 40000 places de prison supplémentaires, la France se placera dans la moyenne européenne.

▶ **L'indépendance et la neutralité de la magistrature seront garanties** par la suppression du droit d'être syndiqué, de s'engager politiquement, d'être candidat, d'écrire ou de témoigner au sujet d'une quelconque affaire ayant trait à leur fonction. Il est, en effet, intolérable qu'un magistrat puisse raconter son enquête. Elle ne lui appartient pas ; elle appartient d'abord à la souffrance des victimes et ensuite à la personne mise en cause.

▶ **Pour assurer un traitement énergique et efficace de la délinquance des mineurs,** la responsabilité pénale sera accrue pour tous les mineurs de plus de 13 ans, le traitement des dossiers les concernant sera accéléré et les aides sociales aux parents d'enfants récidivistes seront supprimées, sous réserve de la preuve de leur carence.

▶ **Des tribunaux pénaux de proximité seront créés, sur le modèle des tribunaux d'instance.**

▶ **Un jury de cour d'assises, à l'issue d'un vrai procès,** décidera d'accorder ou non la libération conditionnelle pour les condamnés à des peines de réclusion criminelle assorties de période de sûreté.

DÉMOCRATIE ET MORALE PUBLIQUE

RESPECTER ET SERVIR LES FRANÇAIS

▶ **Le référendum d'initiative populaire sera inscrit dans la Constitution** et les conditions de son organisation seront allégées afin de permettre un réel exercice de la démocratie directe.

▶ **Le mandat du président de la République, d'une durée de 7 ans, ne sera pas renouvelable.** L'électoralisme est devenu une véritable plaie pour notre pays. Le chef de l'État doit agir uniquement pour les Français et non pour sa réélection.

▶ **Le référendum sera le seul moyen de modifier la Constitution.** Seul le peuple pourra ainsi défaire ce que le peuple a fait.

▶ **Le mode de scrutin proportionnel sera appliqué à toutes les élections,** nationales ou locales, directes ou indirectes, afin d'assurer la représentation de toutes les sensibilités politiques choisies par les électeurs, notamment au sein de l'Assemblée nationale. Le cumul des mandats exécutifs ne sera plus possible.

▶ **Les collectivités territoriales d'Outre-Mer** verront leur statut modifié et sanctuarisé dans la Constitution.

▶ **Afin d'assurer la liberté de la presse,** les grands groupes dépendant des commandes publiques ne pourront plus détenir de médias.

© MicroCosmos - Fotolia.com

SERVICES PUBLICS

ACCESSIBLES, POUR TOUS ET PARTOUT

▶ **Un effort d'organisation et d'efficacité sera mené** pour moderniser et rationaliser le fonctionnement des services publics marchands.

▶ **Une renégociation des traités européens sur la question des services publics mettra fin au dogme de « la concurrence libre et non faussée »,** s'agissant en particulier du transport ferroviaire et des services postaux.

▶ **Dans le cadre de la politique menée en faveur du pouvoir d'achat, les ententes illicites entre opérateurs privés seront pénalement sanctionnées.**

▶ **Le « tout TGV » ne peut, seul, tenir lieu de politique ferroviaire.** Afin que le réseau ferré couvre la totalité du territoire national, de nombreuses lignes régionales seront rénovées ou rétablies.

▶ **Les bureaux de Poste de proximité seront rétablis** et la Poste retrouvera son statut d'établissement public.

FONCTION PUBLIQUE

▶ L'organisation et le budget des ministères seront rationalisés. Une Inspection générale unique, ayant un statut de large autonomie, sera créée pour contrôler les administrations.

▶ La fonction publique sera modernisée par la généralisation de l'usage d'Internet et des nouvelles technologies.

▶ Gage d'indépendance, le statut de la fonction publique sera préservé, et des règles seront fixées pour éradiquer les conflits d'intérêt aux plus hauts échelons de l'administration. Dans le cadre de la formation des fonctionnaires, l'accent sera mis sur le sens de l'État et le patriotisme.

© pocholegend - Fotolia.com

DÉFENSE

LES MOYENS DE LA LIBERTÉ

▶ **Une force maritime efficace sera reconstituée** afin de préserver les ressources naturelles du trésor national que constituent nos 11 millions de km² d'espace maritime.

▶ **L'effort de défense reviendra progressivement sur cinq ans à 2 % du PIB,** ce qui est nécessaire à la pérennité des programmes, à la modernisation des matériels et au maintien des effectifs.

▶ **La participation de la France au commandement intégré de l'OTAN sera dénoncée. Notre stratégie sera recentrée pour préserver l'indépendance de la France,** qui doit assurer par elle-même ses intérêts et garantir sa sécurité.

▶ **Notre concept de dissuasion nucléaire sera réaffirmé et précisé.** Il doit demeurer le fondement de notre stratégie de défense et la garantie ultime de la sécurité et de l'indépendance nationale.

▶ **Une Garde nationale de 50 000 réservistes hommes et femmes sera constituée** sur l'ensemble du territoire (outre-mer compris) et mobilisable dans un bref délai.

▶ **Les filières industrielles de la Défense seront reconstituées,** en coopération avec certains partenaires européens. Un tel effort sera bénéfique pour l'économie du pays et les nombreuses entreprises du secteur.

ANCIENS COMBATTANTS

▶ Les pensions des anciens combattants seront revalorisées, en allouant les crédits disponibles du fait de la baisse du nombre des bénéficiaires (22 % sur 5 ans).

▶ La France témoignera de sa reconnaissance à l'égard des rapatriés ainsi que des harkis et de leurs familles, en rappelant les services que ceux-ci ont rendus à notre pays et en réglant définitivement les indemnités dues.

▶ Le 11 novembre sera maintenu comme date de commémoration de la Grande Guerre.



SANTÉ

ACCÈS AUX SOINS PARTOUT, POUR TOUS LES FRANÇAIS

- **L'accès aux soins sur tout le territoire sera une priorité politique** en assurant la présence de centres hospitaliers ou médicaux pluridisciplinaires dans chaque bassin de population, la désertification étant un drame pour la ruralité.

- **Une nouvelle politique du médicament sera mise en œuvre pour sortir des logiques purement comptables**. L'efficacité réelle des médicaments sera examinée avec beaucoup plus de discernement. Certains médicaments déremboursés pourront de nouveau être remboursés par la Sécurité sociale au taux normal.

- **La fraude sociale sera combattue en sécurisant les cartes Vitale par la création de la carte Vitale biométrique** et en désactivant les cartes Vitale surnuméraires et frauduleuses. Les collectivités territoriales auront l'obligation de contribuer pleinement à la lutte contre la fraude en communiquant toutes les informations dont elles disposent. **Toutes les aides sociales pour les fraudeurs récidivistes seront supprimées.**

▶ **Une procédure de vente au détail des médicaments prescrits et remboursés par la Sécurité sociale sera instaurée pour limiter les gaspillages.**

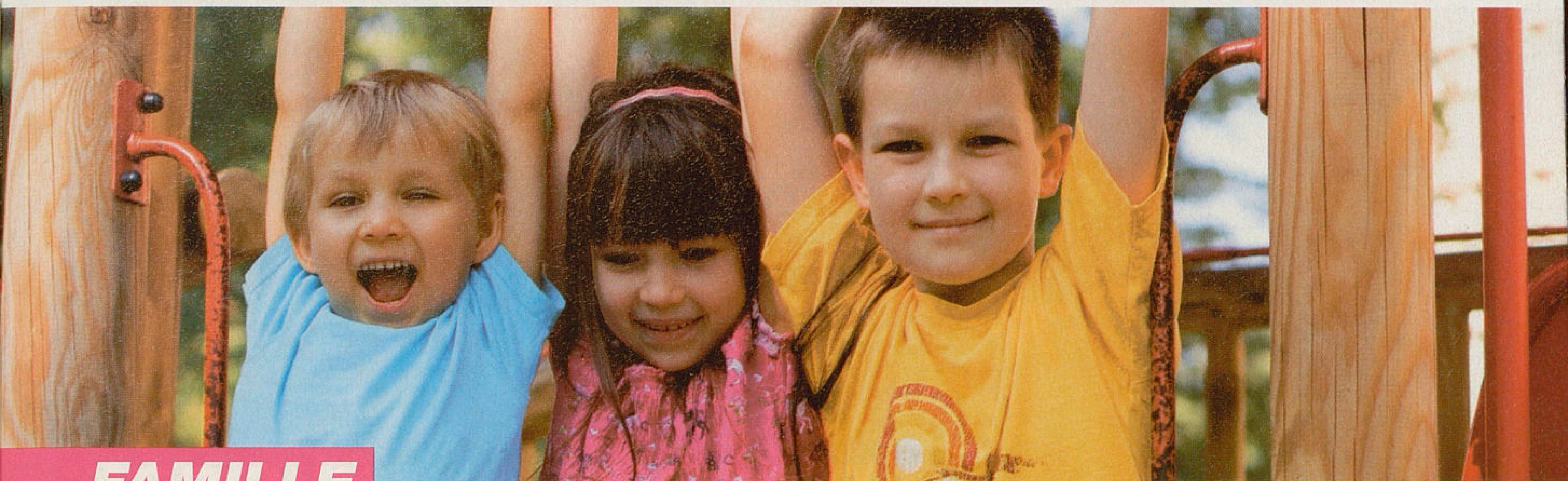
▶ **Les structures de santé de taille moyenne seront privilégiées** par rapport aux très petites structures souvent inefficaces et aux méga-structures difficilement accessibles pour les personnes habitant en zone rurale.

▶ **Les malades seront davantage impliqués, *via* les associations qui les représentent, dans les prises de décision qui les affectent :** leur rôle doit en particulier être reconnu au sein de la Commission de la transparence de la Haute Autorité de la santé (HAS)

▶ S'agissant de la maladie d'Alzheimer, un important effort de recherche et une meilleure coopération entre recherche privée et recherche publique seront des priorités. **Les économies réalisées grâce à la suppression de l'Aide médicale d'État seront affectées au suivi et à l'accompagnement des malades et de leurs familles.** Les médicaments anti-Alzheimer, même imparfaits, ne seront pas déremboursés.

▶ **La carte hospitalière et le travail dans les hôpitaux seront réorganisés** pour permettre le développement de maisons de santé qui prendront en charge les « petites urgences », afin de désencombrer les services d'urgence.

▶ **La tutelle du ministère en charge de la Santé sur les Agences régionales de santé sera renforcée,** afin d'assurer une cohérence de la politique de santé sur l'ensemble du territoire national.



FAMILLE

SOUTIEN AUX FAMILLES ET POLITIQUE NATALISTE

▶ **Un revenu parental, équivalant à 80 % du SMIC, sera créé pour permettre aux mères ou aux pères de famille d'avoir réellement la possibilité de choisir entre exercer une activité professionnelle ou se consacrer à temps complet à l'éducation de leurs enfants.** Ce revenu serait accessible pendant 3 ans à partir du 2e enfant avec une possibilité de renouvellement d'une durée de 4 ans pour le 3e enfant. Bénéficiant d'un véritable statut juridique et social, les bénéficiaires du revenu parental disposeront donc de droits correspondants (protection sociale, retraite, accès renforcé à la formation professionnelle, etc.).

▶ **Les allocations familiales, réservées aux familles dont un parent au moins est français**, **seront revalorisées et indexées sur le coût de la vie.** Elles retrouveront pour objectif la couverture d'une partie conséquente du coût réel de l'enfant à charge.

▶ **Institution irremplaçable, la famille est la cellule de base de la société**. La famille doit se fonder exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme en vue d'accueillir des enfants nés d'un père et d'une mère. Nous nous opposerons donc à toute demande de création d'un mariage homosexuel et/ou d'une adoption par des couples homosexuels. Pour autant, la vie commune suscitant des intérêts matériels communs, le PACS apporte une solution suffisante et ne sera pas remis en cause.

▶ **Une loi SRU sera adoptée afin d'imposer dans toutes les communes la création de places de crèche supplémentaires.**

▶ **L'âge de la retraite sera abaissé pour les mères ayant élevé au moins trois enfants ou ayant élevé un enfant handicapé.**

▶ **La pauvreté des familles monoparentales françaises sera combattue** en les accompagnant dans leur recherche de logement et en mobilisant les grandes entreprises sur leurs conditions de travail (flexibilité des horaires, etc.).

▶ **Le libre choix pour les femmes doit pouvoir être aussi celui de ne pas avorter :** une meilleure prévention et information sont indispensables, une responsabilisation des parents est nécessaire, la possibilité d'adoption prénatale doit être proposée, une amélioration des prestations familiales pour les familles nombreuses doit être instaurée.

▶ **L'enfant sera protégé et défendu contre la violence :** la loi de juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse et l'action renouvelée et encouragée des associations familiales doivent permettre une meilleure protection des enfants contre toutes les formes de violence, y compris la violence pornographique et la violence morale *via* Internet. Tout acte de maltraitance, de violence, *a fortiori* de pédophilie envers les enfants devra être très sévèrement puni.

HANDICAP

▶ Les critères d'appréciation du handicap et de la dépendance seront simplifiés et clarifiés.

▶ L'Allocation adultes handicapés (AAH) sera revalorisée.

▶ Des centres d'accueil pour les enfants handicapés seront développés tout en permettant leur maintien à domicile avec l'aide de personnels spécialisés autant que possible.

▶ La maltraitance des personnes handicapées sera activement combattue. Ce tabou doit être enfin brisé.

▶ Des établissements régionaux d'éducation seront construits.

ÉCOLE

TRANSMISSION DES SAVOIRS, MÉRITOCRATIE ET DISCIPLINE

▶ **Dès la maternelle, et plus encore à l'école élémentaire, l'école sera recentrée sur la transmission des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter.**

▶ **Il sera mis fin à l'aventure « pédagogiste » : la méthode syllabique sera obligatoire en CP**, l'histoire de France retrouvera sa place au cœur de l'enseignement et sera apprise de façon chronologique tout au long de la scolarité. L'apprentissage de la géographie française obligatoire et enseigné sur des cartes.

▶ **Suppression progressive pendant le quinquennat du collège unique qui a été un terrible échec.**

▶ Le baccalauréat sera maintenu et revalorisé afin qu'il retrouve son caractère sélectif : refus de tout contrôle continu, seul l'examen national permet l'égalité.

▶ Les filières techniques et manuelles, offrant souvent de vraies perspectives professionnelles, seront promues.

▶ **La discipline sera rétablie à l'école.** L'autorité des enseignants et le respect qui leur est dû seront réhabilités.

▶ **L'apprentissage à 14 ans sera rétabli.**

CULTURE

PROTECTION DU PATRIMOINE ET FIN DU COPINAGE

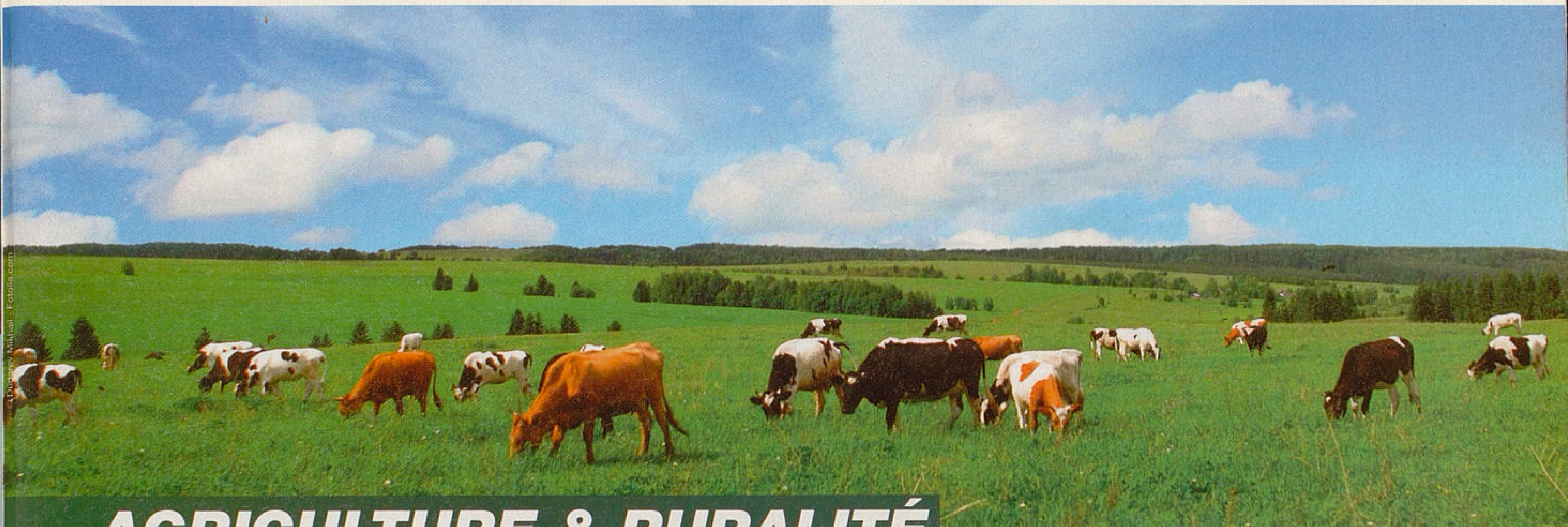
▶ **Les cessions du patrimoine national seront désormais interdites afin d'éviter la grande braderie des biens appartenant au peuple.** Des contrats d'usufruit de 30 ans renouvelables pourront être conclus.

▶ **Le budget du ministère de la Culture privilégie trop Paris et ses stériles copinages par rapport à la province.** Il faudra inverser ce rapport. Les initiatives artistiques amateures devront être mieux prises en compte.

▶ **Notre patrimoine et notre culture seront valorisés :** la défense du patrimoine sera remise au premier plan, qu'il s'agisse des monuments historiques ou du patrimoine rural (églises ou autres), faisant l'objet d'un plan d'urgence. Le mécénat, comme le marché de l'art, sera encouragé par des mesures fiscales.

INTERNET

▶ La liberté des Français et le respect de leur vie privée doivent être garantis et renforcés dans ce domaine. Une licence globale sera instaurée pour les échanges privés sur Internet, qui doivent rester libres. Les dispositions liberticites (HADOPI, LOPPSI 2, Traité ACTA) seront modifiées ou abrogées. La lutte contre la pédocriminalité sera une priorité.



AGRICULTURE & RURALITÉ

POUR UNE POLITIQUE RURALE VOLONTAIRE

▶ **La ruralité constitue un atout qui doit être protégé.** La désertification des zones rurales sera combattue, notamment par le rétablissement de services publics de proximité et la généralisation de l'Internet haut débit sur tout le territoire national.

▶ **La France abandonnera la PAC au bénéfice de la PAF (Politique agricole française)** permettant un développement stratégique plus justement réparti entre petites et grosses structures agricoles.

▶ **Les retraites agricoles seront revalorisées, spécialement pour le conjoint survivant**. La retraite agricole minimum sera fixée à 85 % du SMIC.

▶ Actuellement, la France contribue de 20 milliards d'euros à l'Union européenne et n'en « récupère » que 13 milliards dans le cadre de la PAC. **La France adoptera une politique agricole nationale ambitieuse financée par la réduction de sa contribution globale au budget européen, dans le cadre de la renégociation des traités européens qui sera entreprise dès 2012.**

▶ **L'agriculture française bénéficiera d'une loi « Achetons français »** qui obligera les administrations d'État et les administrations des collectivités territoriales, ainsi que les cantines et restaurants d'entreprise, à se fournir prioritairement en denrées alimentaires produites en France.

▶ **Pour garantir la sécurité alimentaire, les importations vers l'Europe seront soumises aux mêmes contraintes phytosanitaires que celles imposées à nos paysans producteurs.** Cette exigence sera imposée par l'intermédiaire des droits de douane.

Informations et actualités sur **www.ruralite2012.fr**

PÊCHE

▶ **La pêche professionnelle est vitale pour l'équilibre de notre littoral.** Une gestion responsable des ressources halieutiques est tout à fait compatible avec la préservation de notre flotte de pêche.

▶ **La modernisation des navires et l'amélioration des techniques de capture seront encouragées,** au lieu d'envoyer à la casse des centaines d'unités, laissant ainsi le secteur aux mains des multinationales de l'agroalimentaire et de la distribution.

▶ La Politique commune de la pêche telle qu'actuellement négociée avec l'Union européenne est préjudiciable à la pêche française. Le système des quotas en vigueur, adossé à une conception libérale du partage des ressources, ne permet pas un suivi adéquat des stocks disponibles, car il est appliqué à des zones trop vastes et manque totalement de souplesse. **Un système basé sur la saisonnalité et la sélection des modes de capture sera instauré. Plus simple à mettre en œuvre et à faire évoluer, il sera surtout moins contraignant pour les marins-pêcheurs.**

▶ **Notre Zone économique exclusive (ZEE) sera entièrement gérée au niveau national.**

▶ **Des accords bilatéraux avec les pays concernés seront négociés s'agissant des zones de pêche situées hors de notre ZEE** et sur lesquelles les équipages français sont traditionnellement présents.

CHASSE

▶ **Pour mettre fin au diktat des technocrates européens, la France décidera des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse.** À l'inverse de la politique actuelle, les chasseurs et les fédérations de chasse, qui jouent un rôle essentiel dans la préservation de notre écosystème, seront soutenus par les pouvoirs publics.



ÉCOLOGIE

PRODUIRE AU PLUS PRÈS, RETRAITER SUR PLACE

▶ **La relocalisation des forces de production des entreprises, dans le cadre de la réindustrialisation de la France, permettra une production au plus près des systèmes de distribution et des consommateurs**.
Les protections raisonnées aux frontières nationales (droits de douane et contingentements) seront déterminées selon le niveau de protection sociale des pays exportateurs, mais aussi selon la qualité écologique de leur production.

▶ **La protection animale est une exigence :** la législation concernant l'élevage en batterie sera revue afin d'offrir un espace vital décent aux animaux. Les éleveurs seront aidés pour mettre leurs installations en conformité avec les nouvelles normes.

▶ **L'interdiction de l'abattage des animaux destinés à la consommation sans étourdissement préalable, qui s'impose pourtant à la France, sera respectée.**
La législation concernant les expérimentations sur des animaux sera durcie, notamment pour les cas où la recherche permet de les éviter.
Les programmes de lutte contre l'abandon d'animaux de compagnie seront soutenus par l'octroi par l'État de plages de publicité gratuites sur le service public audiovisuel, et un appui accru aux associations engagées dans ce combat.

▶ **Une politique énergétique écologique sera mise en œuvre.** La question écologique ne peut ignorer celle de la politique énergétique que compte mener la France.

En dehors de l'énergie hydraulique, les énergies dites « vertes » ne sont aujourd'hui pas réalistes en l'état : à titre d'exemple, pour produire l'électricité nécessaire à la France, il faudrait installer 275 000 éoliennes, ou 5 milliards de mètres carrés de panneaux photovoltaïques (un département moyen), ou encore consacrer la moitié des terres cultivables françaises aux biocarburants afin de remplacer notre consommation en carburants fossiles. Nous soutiendrons la recherche afin de faire de ces technologies un recours possible et viable dans le cadre d'utilisations locales (particuliers, communes ou entreprises). L'objectif est ici de couvrir à terme 10 à 15 % de nos besoins énergétiques. Les recherches dans le domaine de l'hydrogène doivent être valorisées et nous soutiendrons le programme ITER à Cadarache.

▶ **Afin de garantir la primauté de la sécurité alimentaire, il faut assurer l'indépendance effective de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, en éliminant toutes les possibilités de conflits d'intérêt.** Une liberté d'appréciation devra aussi être protégée vis-à-vis des organismes européens et internationaux dont l'indépendance n'est pas toujours garantie.

▶ **Maintenir l'indépendance énergétique de la France et ses bonnes performances en matière d'émission de CO_2 impose de conserver l'énergie nucléaire à moyen terme.** Cela suppose d'investir dans la recherche, en particulier sur les dispositifs de sûreté du nucléaire et sur le rendement des nouveaux réacteurs destinés à remplacer ceux en fin de vie. Parce que le risque nucléaire ne peut pas être réduit à zéro, à long terme il est souhaitable de pouvoir sortir du nucléaire. Pour réduire la part du nucléaire, la recherche sera valorisée dans les énergies renouvelables et dans les nouvelles sources d'énergie que la science permettra de créer.



OUTRE-MER

VISION STRATÉGIQUE ET ÉGALITÉ ENTRE LES CITOYENS

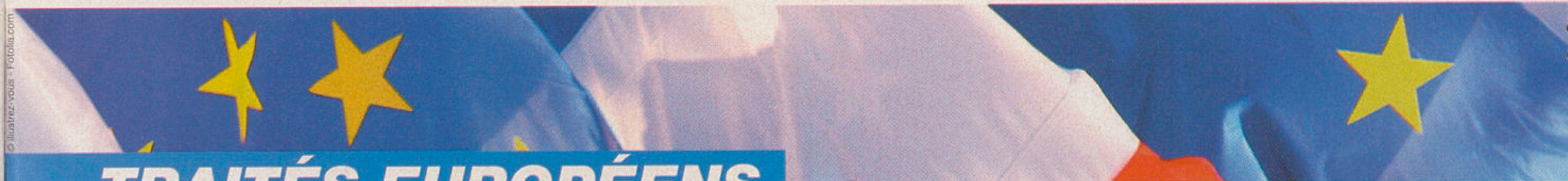
▶ **L'outre-mer français est une composante essentielle de notre présence dans le monde.** Elle permet à notre pays et à ses 11 millions de km² de zone économique exclusive d'être la deuxième puissance maritime mondiale. Nous tirons de ces parties de France disséminées dans chaque coin du monde notre fierté, notre richesse et un incroyable vivier de talents et de forces vives.

▶ **La France doit avoir une vision stratégique pour l'outre-mer** en effectuant les investissements nécessaires pour tirer pleinement profit de « l'or bleu » qui représente une richesse et un potentiel immenses.

▶ **L'exploitation des richesses de notre sous-sol sera favorisée,** qu'elle soit pétrolière ou aurifère en Guyane ou encore liée au nickel en Nouvelle-Calédonie. Des financements publics assureront les développements portuaires et routiers.

▶ Pour faciliter les déplacements entre la métropole et l'outre-mer, **le principe de continuité territoriale dont l'État est le garant doit être assuré.** Les tarifs des compagnies aériennes seront négociés par l'État pour éviter les prix prohibitifs, notamment lors des vacances scolaires.

▶ **L'égalité entre les Français de métropole et d'outre-mer s'agissant de l'accès aux services publics,** notamment numériques, doit être une réalité. Un effort particulier devra être fait sur les offres internet encore trop élevées.



TRAITÉS EUROPÉENS

POUR UNE EUROPE DES NATIONS LIBRES

▶ **Dans le cadre de l'article 50 du Traité de l'Union européenne, une renégociation des traités sera initiée afin de rompre avec la construction européenne dogmatique en total échec**. Il faut désormais jeter les bases d'une Europe respectueuse des souverainetés populaires, des identités nationales, des langues et des cultures, et qui soit réellement au service des peuples par des actions concrètes.

▶ **La France devra retrouver la maîtrise de ses frontières, de préférence au sein d'une association libre d'États européens** partageant la même vision et les mêmes intérêts sur des sujets tels que l'immigration ou les règles devant régir les échanges extérieurs et la circulation des capitaux.

▶ **La France devra retrouver la maîtrise de sa monnaie et de sa politique monétaire.**

▶ **Une politique de grands projets européens innovants sera mise en œuvre, au service des peuples, bâtie à partir de partenariats volontaires,** comme l'ont été Ariane ou Airbus décidés, faut-il le rappeler, en dehors des institutions communautaires.

▶ **Il sera proposer la mise en place d'une Union paneuropéenne (des États souverains) incluant la Russie et la Suisse et respectant le statut de neutralité, le droit national, la fiscalité nationale... La Turquie ne sera pas associée à ce projet.**

▶ Tous les partenariats économiques avec les pays du Maghreb seront renégociés sur la base d'un arrêt de leurs flux migratoires vers la France.



12 ENGAGEMENTS DE MARINE LE PEN



Retrouvez le programme complet et chiffré de Marine Le Pen sur Internet : **marinelepen2012.fr**

La jeunesse soutient Marine Le Pen : **jeunesavecmarine.fr**

Imprimé par RCS Paris B 400 363 198

1 | **Revaloriser les salaires les plus modestes et les pensions de retraite** pour améliorer le pouvoir d'achat. Instaurer une véritable justice fiscale par la simplification et la progressivité des impôts.

2 | **Stopper l'immigration et instaurer la priorité nationale** pour l'emploi, le logement et les aides sociales.

3 | **Assurer la sécurité des Français** par l'application de la tolérance zéro.

4 | **Restaurer la morale publique et redonner la parole au peuple français** par le recours au référendum pour les choix politiques importants.

5 | **Rétablir de véritables services publics** sur tout le territoire national en assurant notamment un accès pour tous à des soins de qualité.

6 | **Aider les familles** par l'instauration d'un revenu parental.

7 | **Réorienter l'école dans son rôle de transmission des savoirs.** Rétablir l'autorité et la méritocratie.

8 | **Réindustrialiser la France** par des protections raisonnables aux frontières.

9 | **Se libérer de la tutelle des marchés financiers** pour sortir de la spirale de la dette.

10 | **Renégocier les traités européens** pour retrouver la souveraineté nationale.

11 | **Imposer la laïcité républicaine** face aux revendications politico-religieuses.

12 | **Retrouver l'indépendance diplomatique et militaire de la France.**



REJOIGNEZ-NOUS !

COUPON À RENVOYER À :
CMLP 2012 - 78, rue des Suisses - 92000 Nanterre - 01 41 20 26 26

Nom .... Prénom ....
Adresse ....
Ville □□□□□ ....
Tél. .... Mail ....@....................

❑ **je soutiens l'action de Marine Le Pen**
❑ **je souhaite adhérer au Comité de soutien de Marine Le Pen**
❑ **je souhaite rencontrer un représentant local de Marine Le Pen**

ÉLYSÉE 2012
Marine Le Pen
LA VOIX DU PEUPLE, L'ESPRIT DE LA FRANCE